



## Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 10 septembre 2020

n° 083-20 C

**Objet :** RD - Désignation des représentants de Grand Chambéry dans les syndicats mixtes

- date de convocation le 04 septembre 2020
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt, le jeudi dix septembre à dix-huit heures, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Bassens, espace Colombe, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 62

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Serge Tichkiewitch
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Christian Gogny
<b>Arith</b>	Cécile Trahand
<b>Barberaz</b>	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
<b>Barby</b>	Christophe Pierretton
<b>Bassens</b>	Martine Lambert - Alain Thieffenat
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Eric Delhommeau
<b>Challes-les-Eaux</b>	Josette Rémy
<b>Chambéry</b>	Jimmy Bâabâa - Jean-François Beccu - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Pierre Casazza - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Xavier Dullin - Isabelle Dunod - Sabrina Haerinck - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt - Cyndie Picot - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Corinne Charles - Franck Morat
<b>Cognin</b>	
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	Marie Perrier
<b>Ecole</b>	Hervé Ferroud-Plattet
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Bruno Stellan
<b>Jarsy</b>	Pierre Duperier
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fressoz
<b>La Motte-en-Bauges</b>	
<b>La Motte-Servolex</b>	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
<b>La Ravoire</b>	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
<b>La Thuile</b>	Dominique Pommat
<b>Le Châtelard</b>	
<b>Le Noyer</b>	Philippe Gamen
<b>Les Déserts</b>	Sandra Ferrari
<b>Lescheraines</b>	Max Joly
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Leysse</b>	Christèle Blambert - Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel
<b>Saint-Cassin</b>	Jocelyne Gougou
<b>Sainte-Reine</b>	Philippe Ferrari
<b>Saint-François de Sales</b>	Maryse Fabre
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Christian Berthomier
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Jacques Henriot
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	Thierry Tournier
<b>Vérel-Pragondran</b>	
<b>Vimines</b>	

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Marcel Ferrari

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 15

de Brigitte Bochaton à Bruno Stellan - de Vincent Boulnois à Eric Delhommeau - de Michel Camoz à Jean-Pierre Casazza - de Jean-Pierre Coendoz à Dominique Pommat - de Michel Dantin à Xavier Dullin - de Julien Donzel à Josette Rémy - de Christelle Favetta-Sieyes à Isabelle Dunod - de Sandrine Garcin à Christophe Richel - de Guy-Pierre Martin à Sylvie Koska - de Raphaële Mounic à Jean-Benoît Cerino - de Gaetan Pauchet à Jimmy Bâabâa - de Claire Plateaux à Marie Bénévise - de Damien Regairaz à Cécile Trahand - de Alain Saurel à Michel Dyen - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot

- conseillers excusés : 5

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Luc Meunier - Lionel Mithieux - Corine Wolff

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

# Conseil communautaire du 10 septembre 2020

délibération n° 083-20 C

objet **RD - Désignation des représentants de Grand Chambéry dans les syndicats mixtes**

---

Philippe Gamen, président, rappelle qu'il appartient à Grand Chambéry de désigner des représentants dans les différents organismes extérieurs où siège la Communauté d'agglomération. Grand Chambéry est membre de syndicats mixtes (regroupement de collectivités locales d'échelons différents) auxquels il a transféré certaines compétences.

## Déchets

- Savoie Déchets

## Développement économique

- Chambéry - Grand Lac Economie (CGLE)

## GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la protection des inondations)

- Comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget (CISALB)
- Syndicat mixte interdépartemental d'aménagement du Chéran (SMIAC)
- Syndicat mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie (SISARC)

## Tourisme

- Syndicat mixte des stations des Bauges (SMSB)

## Aménagement du territoire

- Métropole Savoie
- Parc naturel régional du massif des Bauges
- Pôle métropolitain Annecy-Chambéry

## Abattoir

- Syndicat mixte de l'abattoir de Chambéry (SMAC)

Il est précisé que le Conseil communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin. Or, le scrutin secret, uninominal, est expressément prévu pour les désignations dans les syndicats mixtes.

Cependant, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir dans les organismes extérieurs, les nominations prennent effet immédiatement, et il en est donné lecture par le président.

La loi du 22 juin 2020 permet également, au titre des mesures d'exception liées à la crise sanitaire, de désigner les représentants dans les syndicats mixtes fermés sans scrutin secret si le Conseil communautaire le décide à l'unanimité.

Le tableau ci-joint recense les candidatures enregistrées pour la représentation de Grand Chambéry au sein de Métropole Savoie et du pôle métropolitain Annecy-Chambéry. Il apparaît qu'une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir.

**Vu** les articles L.2121-21 et L.2121-33 du code général des collectivités territoriales,

**Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 :** prend acte des représentants de Grand Chambéry dans les organismes extérieurs conformément au tableau ci-joint.

le président,  
Philippe Gamen

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 083-20 C

Objet de l'acte : RD - Désignation des représentants de Grand Chambéry dans les syndicats mixtes

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique 3 - Designation de representants 4 - Représentants des EPCI

Date de l'acte : 10 septembre 2020

Annexe(s) : representants syndicats mixtes

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20200910-lmc1H24002H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H24002H1

Date de transmission en Préfecture : 15 septembre 2020

Date de réception en Préfecture : 15 septembre 2020

Période d'affichage : du au